



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 13 juin 2025

Objet : Question parlementaire n° 2428 du 6 juin 2025 de Monsieur le Député Dan Hardy concernant « Encadrement légal des thérapies de conversion au Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 6 juin 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Dan Hardy.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Égalité des genres et de la
Diversité

(s.) Yuriko Backes